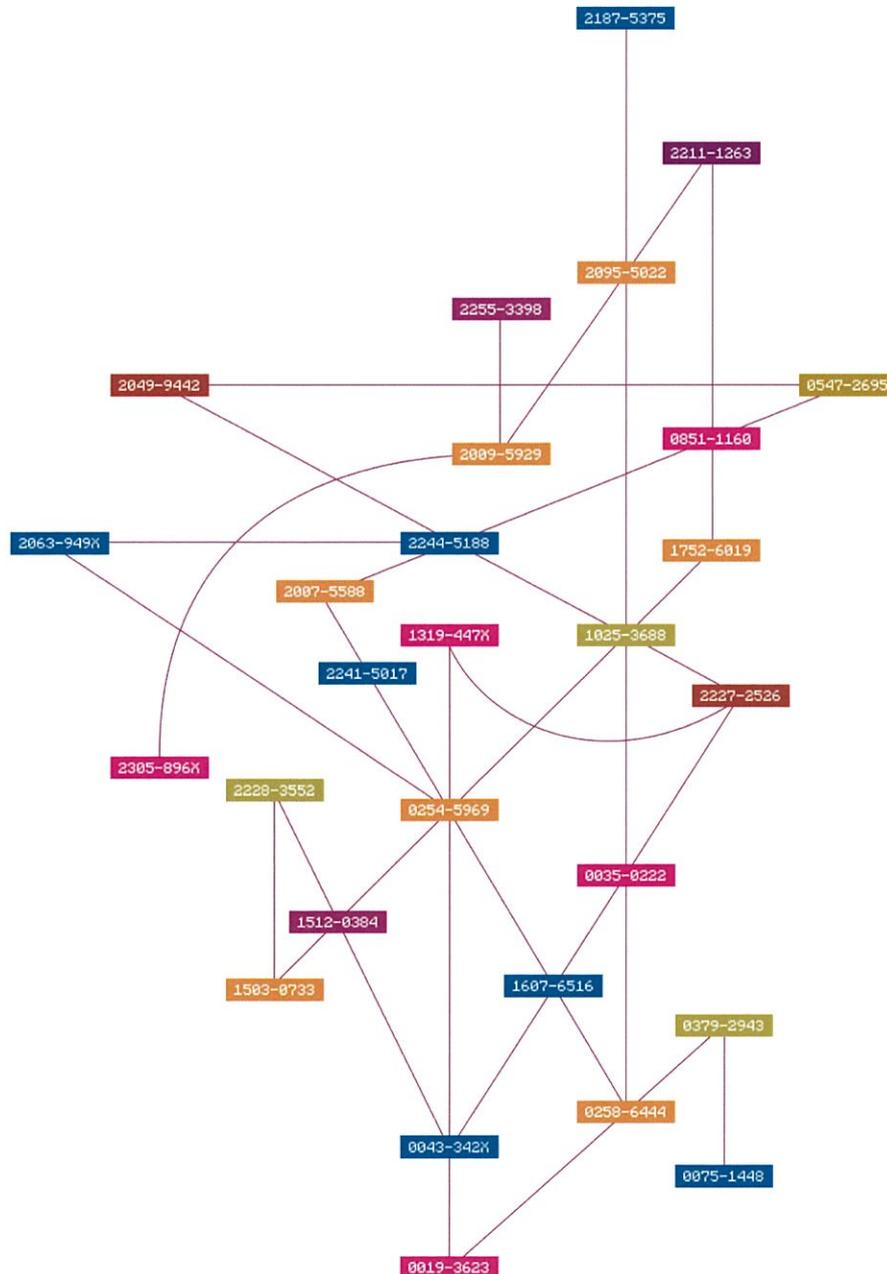


Demande d'information en vue du développement d'un nouvel outil de production des ISSN



Demande d'information en vue du développement d'un nouvel outil de production des ISSN

Ce document constitue une demande d'information émise par le CENTRE INTERNATIONAL DE L'ISSN, qui a pour projet de faire développer un nouvel outil de production des ISSN.

Les sociétés intéressées par le projet ISSN+ du Centre International de l'ISSN, présenté au chapitre 1, transmettront au Centre International de l'ISSN un dossier de candidature dont le contenu est présenté au chapitre 2.

Sur la base de critères exposés ci-dessous, le Centre International de l'ISSN retiendra ensuite plusieurs candidats et leur transmettra un cahier des charges.

Sur la base de ce cahier des charges et d'une réunion de dialogue avec le Centre International de l'ISSN, les candidats intéressés pourront ensuite fournir une offre technique et financière, qui pourra ensuite faire l'objet de présentations et de négociations.

1 Objet du projet ISSN+

1.1 Le CENTRE INTERNATIONAL DE L'ISSN

Le CIEPS (Centre International d'enregistrement des publications en série) également appelé « Centre international de l'ISSN», existe depuis 1975.

Il s'agit d'une organisation intergouvernementale, créée sur la base d'un accord entre la France et l'UNESCO, ayant pour fonction de coordonner au niveau international l'identification, via l'ISSN, et la description des publications en série et ressources continues, imprimées et en ligne, dans toutes les disciplines.

Le Centre International de l'ISSN emploie aujourd'hui 14 personnes.

Les missions et fonctions du Centre International de l'ISSN sont décrites sur le site web <http://www.issn.org/fr/>.

Le Centre International de l'ISSN a pour principales responsabilités :

- la maintenance et l'édition du Registre de l'ISSN,
- la coordination des activités des Centres nationaux de l'ISSN,
- l'attribution des ISSN aux publications internationales et aux publications éditées dans les pays ne disposant pas de Centre National de l'ISSN.

Le Réseau ISSN repose sur 90 pays qui disposent chacun d'un Centre national, intégré dans l'une des grandes institutions bibliographiques ou scientifiques du pays (exemple BnF pour la France, la Library of Congress pour les USA). Ces Centres réalisent l'attribution des ISSN pour ces pays et cataloguent les notices ISSN correspondantes ; le Centre International de l'ISSN supervise et coordonne les activités de ces Centres.

Certaines zones géographiques sont toutefois assez mal couvertes par les Centres (ex. Afrique, Asie, ainsi que l'Autriche, l'Albanie, l'Ukraine en Europe) et, dans ce cas, c'est le Centre International de l'ISSN qui réalise l'attribution des ISSN pour ces pays et la création des notices correspondantes faisant ainsi office de Centre national).

Plus de 2.150.000 ISSN ont été attribués par le Réseau ISSN à ce jour.

1.2 La base ISSN (portal.issn.org)

La base de données croît chaque année d'environ 60 000 à 70 000 ISSN, correspondant à un nombre équivalent de publications identifiées. Environ 130 000 corrections et modifications sont effectuées par an.

La base ISSN est constituée de notices bibliographiques au format Marc 21, utilisant un sous-ensemble de zones / sous-zones de ce format appelé « profil ISSN ».

A un identifiant ISSN défini correspond une et une seule notice bibliographique ISSN.

La réciproque est vraie : à chaque notice bibliographique de la base ISSN correspond un et un seul ISSN.

La base ISSN est conçue comme la base de gestion d'un identifiant numérique s'appuyant sur des métadonnées bibliographiques codées ou textuelles et non pas comme l'équivalent d'un catalogue de bibliothèque traditionnel, même si elle est constituée de notices au format Marc 21. Le maintien de sa cohérence logique, en particulier celles des numéros ISSN est une contrainte essentielle du système.

Le maintien de cette cohérence logique et de la qualité des données s'appuie par ailleurs sur un ensemble de règles de validation contraignantes qui ne sont pas contournables, appliquées de façon différenciées en fonction de l'appartenance des notices à des catégories spécifiques distinctes qui marquent le statut exact de l'ISSN dans le workflow du numéro ISSN ; ce workflow va de l'attribution initiale du numéro jusqu'à son annulation/suppression éventuelles.

Les opérations d'importation de fichiers externes (qui constituent la majeure partie de l'alimentation de la base : 60%) s'opèrent exclusivement sous la forme de fusions avec les notices ISSN existantes selon des profils spécifiques. De même, le catalogage direct utilisé pour les 40% restants, toujours pour maintenir la cohérence logique, limite strictement les permissions accordées aux catalogueurs en bloquant la modification de certaines zones gérées automatiquement.

1.3 L'outil de production actuel

La base ISSN est alimentée au sein du réseau CIEPS :

- Pour les Centres nationaux disposant de leur propre système de gestion (55 pays)
 - par exportations régulières des notices des Centres, puis injection des notices dans le système de production du Centre International de l'ISSN (1,5 ETP sont aujourd'hui consacrés au Centre International de l'ISSN au chargement de ces données),
- Pour certains Centres nationaux (35 pays, soient environ 50 personnes utilisatrices, mais avec une fréquence d'utilisation très variable) ou par le Centre International de l'ISSN (publications internationales ou publications éditées dans les pays sans Centre national)
 - par catalogage direct dans le système de production du Centre International de l'ISSN.

Le système de production du Centre International de l'ISSN repose sur une quantité importante de contrôles et de règles intrinsèques pour éviter en particulier les doublons (c'est à dire pour éviter qu'une même ressource ne soit identifiée par 2 ISSN différents) et pour assurer la cohérence logique interne de la base (notamment au niveau du système de liens entre notices ISSN).

Pour son système de production, le Centre International de l'ISSN utilise depuis 2004 le progiciel Virtua, un système de gestion intégré de bibliothèque édité par la société VTLIS (rachetée depuis par la société Innovative) et qui a été fortement adapté aux besoins du Centre International de l'ISSN qui n'utilise qu'une version adaptée du module de catalogage.

1.4 Le projet ISSN+ de nouveau système de production

Le logiciel « Virtua ISSN » a couvert jusqu'à présent les besoins essentiels du Centre International de l'ISSN et fonctionne correctement, mais le Centre International de l'ISSN prévoit d'en arrêter l'utilisation dans les années à venir de manière à assurer la pérennité et l'évolutivité de ses fonctions de gestion.

C'est pourquoi, le plan stratégique 2015-2018 du Centre International de l'ISSN a fixé comme objectif de Renouveler les outils informatiques pour **les activités internes du Centre international : c'est l'objet du projet appelé ISSN+.**

Parmi les innovations essentielles attendues par rapport au système actuel, qui conduisent d'un point de vue fonctionnel à engager le processus de remplacement du logiciel, on peut noter en particulier les innovations suivantes (sans que la liste soit exhaustive) :

- **Application basée sur des briques open source** pouvant être facilement re/configurée, adaptée, enrichie (et non pas une application propriétaire),
- **Client Web de catalogage et de gestion du « back office »** (et non pas des clients Windows dédiés),
- **Indexation des données plus souple (notamment facetage)** et plus riche permettant notamment d'indexer par défaut toutes les zones et sous-zones du format Marc 21 et leurs caractéristiques à travers des métadonnées portant sur la structuration des données (présence de telle ou telle zone / sous-zone etc.),
- **Gestion parallèle de données associées aux ISSN hors notices Marc 21** (annotations, marquages de notices, données externes au réseau ISSN etc.) avec possibilité d'injection/modification en masse sur la base de fichiers tabulés ou json utilisant l'ISSN comme clé d'association,
- **Module d'importation plus efficace** permettant la visualisation en parallèle par fichier des notices existantes et des notices prêtes à l'import avec mise en évidence des différences et possibilité d'édition directe,
- **Gestion de la translittération automatique en alphabet latin** pour certains alphabets (cyrillique, grec...) permettant à la fois un catalogage direct dans l'alphabet local (russe etc.) et un stockage parallèle des données translittérées.

Les principales fonctionnalités du nouveau système seront les suivantes :

- attribution par le **Centre International de l'ISSN** des tranches d'ISSN aux Centres nationaux,
- gestion des règles de validation appliquées à toute modification de notice dans le système,
- gestion des notices mises au statut « erreur » suite à des modifications non conformes aux règles de validation,
- gestion automatisée des liens entre notices (annulations d'ISSN, liens réciproques, insertion de données liées dans les notices),
- gestion automatisée des ISSN-L sur la base des ISSN contenus dans les liens Marc 21 de type 776 (identifiants de liaison permettant de fédérer les versions papier et électronique d'une même ressource) et possibilité de créer d'autres groupements de notices si besoin,
- gestion d'autorités et des identifiants associés (éditeurs, collectivités éditrices, sujets, abréviations utilisées pour les titres abrégés),

- pour les Centres qui utilisent le système du Centre International de l'ISSN (≈ 35) ou pour le Centre International de l'ISSN lui-même (pour le compte des pays qui ne disposent pas de Centre national) :
 - attribution d'un ISSN à une ressource,
 - catalogage des ressources, au format MARC21, avec un profil ISSN,
 - catalogage direct en alphabets non latins (cyrillique, grec) et translittération automatique,
- pour les Centres nationaux qui disposent de leur propre système de gestion (≈ 55) :
 - import par le Centre International de l'ISSN des notices avec ISSN exportées en lots par les Centres de leurs systèmes locaux, à travers des fusions paramétrées de notices utilisant l'ISSN comme clé,
 - à terme, utilisation d'une API entre le système de gestion du Centre national et ISSN+ pour l'attribution d'un ISSN à une publication et la fourniture de la notice avec ISSN,
- administration de la base par le Centre International de l'ISSN (ex. administration des autorisations d'édition des notices en fonction des pays, administration de toute donnée sur les notices, modification de notices par lot, imports et complétion de lots de notices sans ISSN, exports à la demande, production d'indicateurs d'activité standard ou à la demande...),
- pour le Centre International de l'ISSN et tous les Centres, recherche sur toute la base (sur les champs et zones des notices),
- avec une intégration avec l'Extranet Editeur existant (via une API d'attribution d'un ou plusieurs ISSN aux ressources correspondant à une requête soumise par un éditeur) et avec le Portail ISSN (via des exports quotidiens de la base ISSN).

Un prototype (POC proof of concept) du système de production a déjà été développé par le service des systèmes d'information du Centre International de l'ISSN sur la base du moteur de recherche Elasticsearch (également utilisé par le portail) et de développements en PERL. Ce prototype propose une interface web permettant de saisir des notices, de les indexer et de les rendre accessibles par le moteur de recherche.

Le Centre International de l'ISSN souhaite donc faire appel à un prestataire :

- **qui réalisera les développements nécessaires pour atteindre les fonctionnalités exprimées** dans le présent CCTP et dans les spécifications détaillées produites et améliorées au fur et à mesure des sprints,
- **en s'appuyant sur des technologies Open source** (système d'exploitation, base de données, moteur de recherche, framework de développement...),
- **en collaboration étroite avec les équipes** du Centre International de l'ISSN (méthode agile pour des sprints de spécifications / réalisations sur les grands modules du système, transfert de compétence du Centre International de l'ISSN vers le prestataire sur les formats des notices, les règles de gestion et de validation des notices),
- **en organisant dès la phase de réalisation le transfert de compétence au Centre International de l'ISSN des développements réalisés devant permettre à terme au Centre International de l'ISSN une appropriation complète des logiciels développés (explicitation des choix techniques implémentés au fur et à mesure des sprints, aide au recrutement d'un développeur au Centre International de l'ISSN, accompagnement, compagnonnage et**

formation de ce développeur recruté dans la maîtrise des logiciels développés par le prestataire),

- qui assurera des opérations de maintenance, ainsi qu'un appui dans la durée auprès des équipes du Centre International de l'ISSN, une fois le logiciel passé en production.

En effet, **un des objectifs stratégiques de cette refonte sera de permettre à terme au Centre International de l'ISSN de faire évoluer lui-même son système de production**, afin de pouvoir adapter, compléter et enrichir le système et d'être autonome et réactif sur les évolutions majeures à venir :

- évolution du modèle de données pour tenir compte des évolutions des formats bibliographiques internationaux (RDA, LRM...) ;
- fonctionnement de l'ISSN avec d'autres systèmes d'identification (ex. ARK, ISNI pour les éditeurs et les collectivités éditrices, DOI sur le titre des ressources)

La mise en production du nouveau système est souhaitée en avril 2020 au plus tard, et si possible fin 2019.

Les prestations d'hébergement ne font pas partie du marché. Le système de production sera hébergé par un prestataire extérieur au Centre International de l'ISSN. Il est demandé au prestataire de fournir un cahier d'exigences de mise en production et d'hébergement.

2 Information demandée aux candidats intéressés

Il est demandé aux candidats intéressés par le projet décrit sommairement ci-dessus de transmettre un dossier de candidature qui contiendra au minimum les informations suivantes.

2.1 Périmètre fonctionnel et technique de l'activité de la société

Le candidat décrira son activité en liaison avec le besoin exprimé ci-dessus :

- Développement et intégration autour de composants open source,
- Méthodes agiles de conduite de projet en interaction avec le client
- Maintenance logicielle
- Transfert de compétences vers les équipes internes du client
- ...

2.2 Chiffres clés

La société donne des éléments de mesure de son volume d'activité :

- Chiffres d'Affaires,
- Résultats,
- Effectifs totaux et par profils (consultants, chefs de projet, développeurs, autres).

2.3 Modèle économique et premiers éléments financiers

La société propose un ou plusieurs modèles économiques qu'elle met en œuvre habituellement pour répondre à ce type de besoins.

Elle donne aussi une fourchette de prix HT pour les unités d'œuvre qu'elle juge les plus pertinentes.

2.4 Références

La société présente ses références comparables avec le besoin exprimé ci-dessus, et donne une description suffisante de chaque référence :

- Environnement technique
- Typologie fonctionnelle
- Montant de la prestation
- Effectif mis à contribution
- Durée du projet
- Résultat obtenu

En particulier seront détaillées les références avérées :

- En logiciels libres, et notamment pour les composants proposés pour ISSN+,
- Pour des environnements utilisateurs internationaux (connaissance des problématiques de multilinguisme et de translittération)
- Pour des projets avec des formats de données complexes (notamment bibliographiques)
- En conception et réalisation de projets complexes avec des méthodes agiles.
- Réponses aux questions

2.5 Intérêt de la société pour recevoir le dossier de consultation

Le candidat formulera de manière synthétique et à ce stade des échanges :

- Sa compréhension du besoin,
- L'environnement technique envisagé pour le cas d'ISSN+ (à ce stade, plusieurs alternatives sont naturellement possibles)
- En final la motivation de la société à s'engager éventuellement dans le projet (naturellement sous réserve de l'étude du cahier des charges et des contenus des échanges avec le Centre International de l'ISSN dans les étapes de dialogue ultérieures)

3 Eléments de procédure

3.1 Contacts au Centre International de l'ISSN

Les questions éventuelles seront à poser à Pierre Godefroy, responsable du Département du Système d'information informatique@issn.org

Les questions devront parvenir au Centre International de l'ISSN au plus tard le 25 janvier 2019.

3.2 Date limite de dépôt des candidatures

Les candidats éventuellement intéressés enverront leur document de candidature à l'adresse suivante : tenders@issn.org

La date limite de dépôt des candidatures est le jeudi 31 janvier 2019 à 12 :00 CET (midi).

Les candidatures reçues après cette date limite ne seront pas acceptées. Il est de la responsabilité de la société de s'assurer que la soumission parvient bien avant la date et l'heure limite. Il n'y aura pas de procédure d'appel pour les candidatures reçues en retard.

3.3 Protection des réponses

Le Centre International de l'ISSN s'engage à traiter les éléments communiqués par la société avec la plus stricte confidentialité et à ne les communiquer qu'aux seules personnes chargées de mener la consultation.

3.4 Critères d'analyse et de choix des candidatures

Les candidatures seront évaluées sur la base :

- Des compétences (cf. 2.1 Périmètre fonctionnel et technique de l'activité de la société)
- De la solidité de la société (cf. 2.2 chiffres clés)
- Des références avérées (cf. 2.4 références)
- De l'intérêt manifesté par la société pour recevoir le dossier de consultation (cf. 2.5).

3.5 Suite des opérations et calendrier prévisionnel

3.5.1 Candidatures

Les dossiers de candidature qui auront été reçus le 31 janvier 2019 au plus tard seront analysés par le Centre International de l'ISSN.

Le Centre International de l'ISSN retiendra plusieurs candidats sur la base des critères exprimés au §2.9 ci-dessus.

Le Centre international de l'ISSN informera les candidats des résultats de la sélection le 6 février 2019.

3.5.2 Cahier des charges

Les candidats retenus recevront le cahier des charges le vendredi 8 février 2019.

Le cahier des charges contiendra :

- Le document principal : le cahier des charges, avec ses annexes
- Un cadre de réponse, renseigné par le soumissionnaire
- Un Bordereau de prix, renseigné par le soumissionnaire

Le contenu du cahier des charges est confidentiel. Quiconque reçoit ou détient le cahier des charges s'engage à n'en dévoiler la teneur et le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle d'une offre de service.

3.5.3 Offres

Dans les semaines suivant la transmission du cahier des charges, une séance de dialogue sera organisée avec chaque candidat qui se déclare toujours intéressé, ceci afin de leur permettre de remettre une première offre technique et financière.

Les offres techniques et financières seront ensuite analysées par le Centre International de l'ISSN.

Le contenu des offres devra contenir au moins les documents suivants :

- Le cadre de réponse général et technique, rempli par le soumissionnaire,
- Le bordereau de prix, rempli par le soumissionnaire
- Un mémoire technique, dans lequel il donnera toute précision et toute information nécessaire.

L'offre déposée doit demeurer valide pour une période de 90 jours de calendrier à compter de la date limite de remise des offres.

Des séances de présentation des offres et de négociations pourront être organisées pour les offres que le Centre International de l'ISSN jugera comme les plus intéressantes.

Les offres seront évaluées sur la base de critères qui seront décrits dans le cahier des charges.

Le processus de sélection s'achèvera le 8 mars 2019.